

Le règlement DU VENDÉE GLOBE

Le Vendée Globe est une course, un tour du monde d'ouest en est, à la voile en solitaire, sans escale et sans assistance.

Le départ (8 novembre 2020) et l'arrivée ont lieu aux Sables d'Olonne.
(Avis de course : <https://www.vendeeglobe.org/fr/actualites>)

En solitaire

Le skipper (âgé de 21 ans minimum) est seul à bord de son bateau. Avant de partir, il doit suivre deux formations : un stage médical et un stage de survie, pour affronter seul toutes les situations pendant la course. (Voir fiche n°4 "Comment se prépare le skipper ?")

Sans assistance

Il est interdit au skipper d'être ravitaillé et personne ne doit monter sur son bateau. Il a accès aux sources météorologiques mais il ne doit pas se faire aider pour calculer sa trajectoire (le **routage*** est interdit). Le bateau doit avancer uniquement grâce au vent. Un moteur est installé à bord mais ne doit servir qu'en cas de danger (dans ce cas, le navigateur est éliminé de la course).

Enfin, le skipper peut bénéficier d'une aide médicale seulement par téléphone, courriel ou visioconférence. Le règlement interdit l'intervention à bord d'un médecin au risque de disqualifier le marin. Celui-ci peut cependant demander des conseils médicaux afin de se soigner lui-même en cas de besoin.

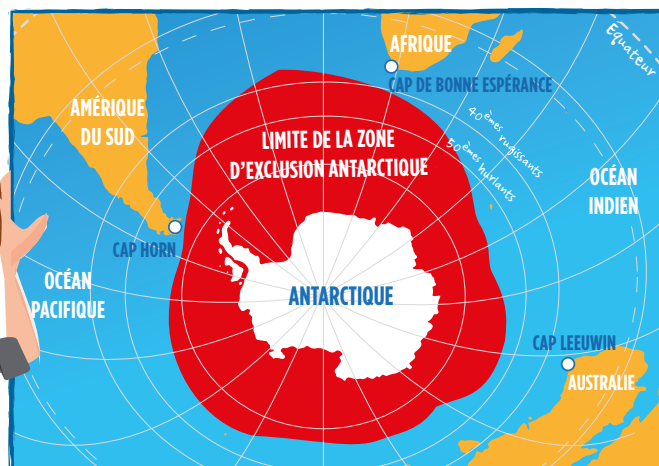
Sans escale

Le skipper ne doit pas s'arrêter dans un port. Cela demande une grande expérience de navigation. Pour l'édition 2020-2021, 33 skippers seront sur la ligne de départ. Ceux ayant terminé le précédent Vendée Globe ou une course des **Globe Series*** au programme de la classe **Imoca*** et ceux ayant un bateau neuf en construction sont présélectionnés. Vient ensuite une phase de qualification complémentaire.

Les skippers doivent effectuer 2 000 milles* en solitaire et sans escale sur un parcours déterminé par la Direction de Course, à bord de leur monocoque.

Une zone d'exclusion depuis 2016

Le règlement de l'édition 2016 du Vendée Globe a révolutionné les modalités de la course dans le Grand Sud. Le réchauffement climatique favorisant la fonte des glaces, une Zone d'Exclusion des glaces forme désormais une ligne virtuelle autour de l'Antarctique (ZEA). La navigation dans cette zone est interdite car trop dangereuse. Les skippers adapteront leur stratégie à cette contrainte de sécurité.





Le sais-tu?

Les bateaux du Vendée Globe se présenteront au port des Sables d'Olonne le 17 octobre 2020. Ils seront visibles jusqu'au départ, le 8 novembre 2020.

Mesures et termes marins

En mer, tout un vocabulaire a été créé, différent de celui utilisé sur terre. Par exemple, quand tu es sur le bateau et que tu regardes la **proue*** (le devant) du bateau, **tribord*** est à droite et **bâbord*** à gauche. De même, des termes particuliers servent pour calculer les distances, les longueurs ou la vitesse :

1 pied = 30,48 cm

1 mille = 1,852 kilomètres

1 nœud = 1 mille/heure

Devinettes

Les bateaux du Vendée Globe mesurent **60 pieds** de long. Mais sais-tu que cette unité de mesure a inspiré la construction d'une « tour de **mille pieds** de hauteur » ?

Quelle est cette tour ?



LA TOUR DE PISE

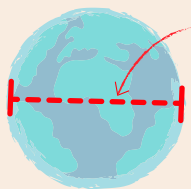


LA TOUR DE BIG BEN



LA TOUR EIFFEL

Le parcours du Vendée Globe représente environ 25 000 milles. Cette distance est :



EXACTEMENT LE DIAMÈTRE DE LA TERRE À L'ÉQUATEUR

INFÉRIEURE AU DIAMÈTRE DE LA TERRE

SUPÉRIEURE AU DIAMÈTRE DE LA TERRE

La vitesse moyenne d'un monocoque est de 12 nœuds. Cela est égal à :



LA VITESSE D'UNE VOITURE SUR L'AUTOROUTE



LA VITESSE D'UN ADULTE À VÉLO



LA VITESSE DE MARCHÉ D'UN ENFANT DE 10 ANS